

■ **ANEB**: l'Association Nationale des Élus des Bassins a élu son premier président, à l'unanimité, Bernard Lenglet. Ce dernier est le président de l'EPTB de la Somme (Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin-Versant de la Somme - AMEVA) et Vice-Président de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB).

■ **Agence Adour-Garonne**: Guillaume Choisy a été nommé directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne à compter du 15 avril 2017 par arrêté de la ministre de l'environnement en date du 23 mars 2017.

■ **DDT du Lot et Garonne**: Agnès Chabrilanges (ICPEF), est nommée directrice départementale des territoires du Lot-et-Garonne à compter du 3 avril 2017.

■ **DDCS de la Côte d'Or**: Nicolas Nibourel, inspecteur principal de la jeunesse et des sports est nommé directeur départemental délégué de la cohésion sociale de la Côte d'Or.

■ **DRAAF PACA**: Véronique Fajardi, inspectrice en chef de la santé publique vétérinaire, est nommée directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

■ **Agence Seine-Normandie**: Michel Delpuech, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, est nommé président du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

■ **BRGM**: Michèle Rousseau est nommée présidente du conseil d'administration du BRGM.

■ **DDCSPP du Loire et Cher**: Christine Guerin-Stephanides, inspectrice en chef de la santé publique vétérinaire, est nommée directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Loire-et-Cher.

■ **DDTM des Bouches-du-Rhône**: Pascal Jobert (IDAE), est nommé directeur départemental adjoint de la direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône.

■ **DDCSPP de la Nièvre**: Gilles Strecker (ICSPV), est nommé directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Nièvre.

■ **DDPP des Côtes d'Armor**: Virshna Heng, inspecteur principal de 2^e classe de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, est nommé directeur départemental adjoint de la protection des populations des Côtes-d'Armor à compter du 18 avril 2017.

Politique de l'eau: les élus de bassins se fédèrent

Les « élus des bassins-versants » ont décidé de se regrouper en en créant l'Association Nationale des Élus des Bassins (ANEB). Objectif: fédérer et co-construire l'avenir des bassins en accompagnant la mise en place d'une organisation territoriale favorisant vraiment la gestion de l'eau par bassin-versant et en défendant les principes de solidarité entre les territoires.

Réduction de la biodiversité, tensions sur la ressource en eau, amplification des risques d'inondations... face à l'urgence environnementale, les élus ont décidé de se mobiliser en appelant à la mise en place d'une organisation territoriale à la hauteur des enjeux.

Alors que le législateur et les experts s'accordent sur le fait qu'une gestion optimale de l'eau s'assure à l'échelle des bassins-versants, les élus estiment que la nouvelle organisation territoriale la fragilise. La loi n'en a confié qu'une partie de manière obligatoire, à des collectivités dont le périmètre n'est pas toujours adapté à celui des enjeux. De plus, elle ne prévoit pas toujours les leviers suffisants pour que cet exercice soit réalisé dans un cadre solidaire et cohérent à



D.R.

L'Aneb se fixe pour objectif de fédérer et co-construire l'avenir des bassins en accompagnant la mise en place d'une organisation territoriale favorisant vraiment la gestion de l'eau par bassin-versant.

l'échelle hydrographique. L'efficacité même du dispositif en est ainsi remise en cause selon l'Association Nationale des Élus des Bassins (ANEB) dont la création répond à deux objectifs.

Le premier consistera à accompagner la mise en place d'une organisation territoriale favorisant vraiment la gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par bassin-versant: clarification des compétences et des responsabilités respectives de tous les acteurs, complémentarité des actions aux échelles administratives et hydrographiques, optimisation des financements et pérennisation des dispositifs d'appui, généralisation des démarches de

co-construction...

Le second objectif concerne la défense des principes de solidarité entre les territoires et la prise en compte des besoins des collectivités: mutualisation des expertises et des outils, échanges d'expérience, espaces de discussion...

L'Association a d'ores et déjà élu son premier président, à l'unanimité: il s'agit de Bernard Lenglet, président de l'EPTB de la Somme (Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin-Versant de la Somme - AMEVA) et Vice-Président de l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB). ■

EN BREF

• **Risque inondation**: Un rapport du CGEDD propose plusieurs pistes permettant de favoriser la construction d'un cadre national pour utiliser les retours d'expérience afin d'améliorer le dispositif de prévention du risque d'inondation: http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/010890-01_rapport_cle2eccd2.pdf

• **Neige de culture**: Une étude réalisée par le Centre d'études de la neige et Irstea Grenoble s'attache à quantifier l'efficacité de la production de neige

de culture actuelle en formulant des recommandations techniques en matière d'évolution des techniques de production de neige ainsi que d'implantation et d'usage des enneigeurs. <http://www.irstea.fr/toutes-les-actualites/departement-territoires/efficacite-production-neige-culture>

• **Cours d'eau**: L'Inra développe depuis 2009 une technologie innovante du metabarcoding sur les populations de diatomées, avec pour objectif la mise au point d'une méthode rapide de caractérisation de l'état écologique

des cours d'eau. Cette méthode est en cours de normalisation à l'échelle européenne. <http://www.inra.fr/Entreprises-Monde-agricole/Resultats-innovation-transfert/Toutes-les-actualites/ADN-des-diatomees>

• **Petite hydroélectricité**: un rapport du CGEDD formule des propositions pour concilier la continuité écologique des cours d'eau avec la préservation des moulins patrimoniaux: <http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/concilier-la-continuite-ecologique-des-cours-d-eau-a2403.html>